Conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil
Séance extraordinaire du 27 février 2024

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil devant avoir lieu le 27 février 2024, à 19 h 30, dans la salle Albert-Beaudry de l'édifice Marcel-Robidas, 300, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil.

1. OUVERTURE

VLX-240227-1.1 Ouverture de la séance

VLX-240227-1.2 Adoption de l'ordre du jour

VLX-240227-1.3 Période de questions du public

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

3. COMMUNICATIONS

4. FINANCES

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

7. BIENS IMMOBILIERS

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

VLX-240227-8.1 Adoption du Règlement VL-2024-822 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin d'assurer la concordance au Règlement CA-2022-373 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil (district des Explorateurs)

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

VLX-240227-10.1 Adoption du second projet de résolution approuvant le Projet particulier PPVL-2023-14 visant à permettre une habitation multifamiliale de structure isolée comportant 5 logements au 1502, rue Saint-Paul (district de LeMoyne-de Jacques-Cartier)

PROJET

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

VLX-240227-12.1 Période d'interventions des membres du conseil

VLX-240227-12.2 Levée de la séance

Longueuil, le 23 février 2024.

La secrétaire de l'arrondissement,

Véronica Mollica

PROJET